

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à huis clos par voie de visioconférence, en raison de la pandémie du coronavirus COVID-19, le lundi 7 février 2022 à 19h30.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
  - 4.1 rapport du maire**
  - 4.2 État des revenus et dépenses**
- 5 QUESTIONS DU PUBLIC**
  - question d'ordre général;
  - durée maximale: 20 minutes;
  - chaque intervenant doit s'identifier;
  - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
  - 7.1 comptes du mois;**

## **8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**

8.1 ouverture de soumissions - Fourniture de deux laveuses à pression à eau chaude

8.2 mandat d'architecture pour l'usine d'épuration des eaux usées de Gaspé

8.3 ouverture de soumission - Appel de propositions pour la conception et l'installation d'une expérience immersive pour le projet de Capitale des pêches maritimes du Québec

8.4 services professionnels – Analyse de sécurité pour le passage à niveau de la rue du Quai

## **9. SERVICES MUNICIPAUX**

### **9.1 Protection contre les incendies**

### **9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

9.2.1 acceptation du point 5.A du procès-verbal du 15 septembre 2021 - Comité consultatif d'urbanisme

### **9.3 Loisirs et culture**

9.3.1 autorisation course : Bouge ! Jusqu'au Bout du Monde

9.3.2 projet pilote - Transport collectifs jeunes - Secteur Douglastown, Haldimand et York

9.3.3 programme URLS-GÎM - Développement loisir et sport

## **9.4 Travaux publics**

## **9.5 Services administratifs**

9.5.1 projet du sentier énergie à Douglastown - Réserve d'immobilisations du quartier 6

9.5.2 offre de services professionnels - Plans et devis pour la construction du chemin d'accès au hangar d'aviation à l'aéroport Michel-Pouliot de Gaspé

## **9.6 Services juridiques et greffe**

9.6.1 modification à la résolution 20-05-009 - Promesse de vente de terrains - Parc industriel de Rivière-au-Renard - 2 734 047, 2 734 052, 2 734 053. 2 734 054 ptie, 2 734 055, cadastre du Québec - 9157-5837 Québec Inc. (Atelier de soudure Gilles Aspirault) et Sylvain-Luc Dufresne)

9.6.2 servitude de drainage - Développement Valka - rue Patrice-Quenneville

9.6.3 vente du lot 4 054 753. cadastre du Québec - Ministère des Transports du Québec - Port de Gaspé (Sandy-Beach)

9.6.4 vente - 27, boulevard York est

## **9.7 Direction générale**

9.7.1 modification de la limite de vitesse sur le boulevard de Pointe-Navarre -

Demande au ministère des Transports du Québec

- 9.7.2 modification des heures d'ouverture - Bureau de poste Canada (Forillon)
- 9.7.3 proclamation de la première journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2022
- 9.7.4 contribution financière 2022 au Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé Inc.
- 9.7.5 mise en place d'une voie protégée de virage à droite - Intersection du boulevard de York Sud avec la rue de l'Envol - Demande au ministère des Transports du Québec
- 9.7.6 participation de la Ville de Gaspé aux Assises 2022 de l'UMQ
- 9.7.7 demande d'autorisation pour l'augmentation des tarifs au Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé Inc.
- 9.7.8 demande de radiation volontaire d'un droit de résolution et d'une stipulation d'inaliénabilité - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- 9.7.9 procédure de recouvrement de taxes matricule : 0707-73-6727
- 9.7.10 procédure de recouvrement de taxes - Matricules : 0603-15-5984, 0503-68-7399, 0603-09-0333, 0503-34-6362 et 0503-75-8163
- 9.7.11 procédure de recouvrement de taxes - Matricules : 0503-89-7120 et 0503-96-0412
- 9.7.12 adoption du budget 2022 de la stratégie d'attraction de la main-d'œuvre «

Gaspé Pur Plaisir

**9.8 Ressources humaines**

**10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

10.1 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux de la Ville de Gaspé et remplaçant le règlement 1345-17 et ses amendements

10.2 décrétant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux de la Ville de Gaspé et remplaçant le règlement 1193-12 et ses amendements

10.3 décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 278 217 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de composantes des réseaux d'aqueduc et d'égout

**11. AVIS DE MOTION**

**12. RAPPORT DES COMITÉS**

12.1 comité consultatif d'urbanisme

**13. AFFAIRES NOUVELLES**

**14. QUESTIONS DU PUBLIC**

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;

- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

**15. FERMETURE DE LA SÉANCE**



Isabelle Vézina,  
Greffière